

Recyclage pour Détectives Privés Agréés - Expériences et sélections de cas vécus (non juridique)



Public

Formations réservées aux détectives privés agréés par le Ministère

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
- > **Certificat - Attestation**
Pour obtenir votre certificat de recyclage, vous devez assister obligatoirement à 25 heures de recyclages dont au moins 15h de Juridique. En fin de recyclage, nous comptabilisons vos présences aux 25 heures et communiquons l'information au Ministère.
- > **Aides sectorielles à la formation**
Aides sectorielles à la formation (obligatoire) : texte long